Département du Jura

Ville de Lons le Saunier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2021

Délibération n°DCM-2021-034

Rapporteur : M. Willy BOURGEOIS

OBJET : Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Tarifs 2022

Président : Monsieur Jean-Yves RAVIER
Secrétaires de séance : Monsieur Sylvain ALARY et Madame Agnès CHAMBARET

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents à la délibération : 25

Membres présents :

RAVIER Jean-Yves, BARTHELET Thomas, PERRIN Anne, GAFFIOT Thierry, GOUGEON Emilie, ALARY Sylvain, PARAISO Nicole, BOURGEOIS Willy, FATON Nelly, GUILLERMOZ Jacques, DELLON Perrine, JAILLET Antoine, MAILLARD Marie-Pierre, ROUSSET Michel, BOTTAGISI Jeanne, BOMELET-OMOKOMY Aurélie, VISI Geoffrey, CHAMBIER Mathilde, VALLINO Thierry, BOIS Christophe, OLBINSKI Sophie, SOURD Grégory, MINAUD Emily, HUELIN Jean-Philippe, CHAMBARET Agnès

Membres absents excusés :

BORCARD Claude donne procuration à BARTHELET Thomas, JEANNIN Ameena donne procuration à FATON Nelly, ALLAGNAT-CLEMARON Florence donne procuration à BOTTAGISI Jeanne, RAMEAU Jean-Philippe donne procuration à JAILLET Antoine, COLIN Valentine donne procuration à CHAMBIER Mathilde, GALLE Philippe donne procuration à MAILLARD Marie-Pierre, MULKOWSKI Valérie donne procuration à MINAUD Emily
POIRSON Allan

Etant constaté en outre :
L'arrivée de : **Le départ de :**

Convoqué le : 6 avril 2021
Affiché le : 14 avril 2021

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte reçu en Préfecture le : 16 AVR. 2021

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer les tarifs pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure de l'année 2022 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Yves RAVIER

Copie certifiée conforme à l'Original,
Transmise le

- Trésorerie Principale
- Direction Générale
- Affaires Domaniales

+ Rapprochage
+ Finances
+ CTB.

Pour le Maire et par délégation,
le Directeur Général des Services,

Patrick MICHE